

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au centre communautaire Saint-Raymond (5600, chemin Upper-Lachine, Montréal).
 - ❖ Plus d'une vingtaine de citoyens étaient présents.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée à 21 h.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Présentation des participants
2. Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot (15 minutes)
3. Retour sur les questions
 - Entretien du mur antibruit temporaire sur la rue Addington
 - Plantation de vignes sur les murs de soutènement dans le secteur Saint-Jacques
 - Réouverture de la rue Brock Sud et aménagement final
 - Mur antibruit dans le secteur de la rue Brock Sud
 - Opérations du CN dans le secteur Montréal-Ouest
 - Aménagement du cul-de-sac de l'av. Prud'homme
 - Travaux à proximité de la promenade Ronald
4. Consultations bande verte – étapes à venir
5. Suivi des travaux et entraves du projet Turcot
 - Reconstruction du pont Saint-Jacques
 - Pont Saint-Jacques – opérations de démantèlement
 - Fermeture de longue durée de l'A-15 nord vers A-20 ouest
 - Autres fermetures locales – automne 2017
6. Période de questions
7. Clôture de la rencontre

Un retour sera fait sur les éléments surlignés en bleu dans le présent document, lors de la prochaine rencontre du comité se déroulant le 16 octobre 2017.

Liste des participants

<i>Citoyens membres du comité (CMC)</i>	
Mme Malaka Ackaoui	
M. Daniel Lambert	
M. Michael Mossop	
Mme Marie-Josée Mastromonaco	
Mme Jill Precesky	
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)	
Mme Sandra Sultana	Direction adjointe de la mise en œuvre de la reconstruction en mode conception-construction
<i>KPH Turcot (KPHT)</i>	
M. David Maréchal	Directeur — qualité environnement
Mme Sylvie Gervais	Directrice — maintien de la mobilité
<i>Ville de Montréal (VdM)</i>	
M. James Byrns	Chef de division – Grands Projets
M. Simon Taillefer	Chef de division - Études techniques (arr. CdN-NDG)
<i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i>	
M. Michael McDermott	Sergent – poste de quartier 11
<i>Ville de Westmount (VdW)</i>	
M. Jonathan Auger	Agent technique en circulation et stationnement

Octane Stratégies

Mme Karine Fortin

Associé principal (animation de la rencontre)

Introduction

- L'animatrice ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.
- L'animatrice informe les personnes présentes du départ de Karen Urtnowski comme membre du comité.

Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot

<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Avec présentation à l'appui, elle relance la Ville concernant la pétition de 700 noms des citoyens de Saint-Raymond qui a été déposée à l'Arrondissement.</p>	<p>James Byrns (VdM) – Il dit que tel que mentionné lors du comité du 29 mai des mesures d'apaisement sont prévues et que la demande sera traitée dans le cadre du programme particulier d'urbanisme (PPU). Il dit qu'il n'y a pas de nouveau pour l'instant dans le dossier.</p>
<p>Jill Prescesky (CMC) – Elle demande que la Ville ait un ordre du jour comme le Ministère lors des comités. Elle demande aussi que les documents de présentations des membres du comité soient ajoutés sur le site Web de Turcot.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle souligne que lorsqu'il y a des présentations de la Ville, elles sont ajoutées à l'ordre de jour du Ministère. Concernant, l'ajout des documents sur le site Web Turcot elle dit qu'elle fera des vérifications.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – À l'aide d'une série d'images, il montre comment, selon lui, la sécurité des cyclistes est compromise, notamment sur le chemin Glen (beaucoup de circulation de camions et certains arrêtés sur la piste cyclable, bollard à l'intérieur de la piste, cyclistes dans la rue pour éviter les cailloux, etc.) Il demande s'il existe un programme pour sensibiliser les travailleurs.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'il n'y a pas de programme pour les travailleurs sur la sécurité des cyclistes, mais qu'il est possible de les sensibiliser. Elle dit qu'elle reviendra sur le sujet à la prochaine rencontre.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle ajoute que KPH Turcot travaille avec les signaleurs pour s'assurer de la sécurité des cyclistes et piétons.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – Il explique à l'aide d'images que les camions qui circulent ne sont pas munis d'équipements de sécurité adéquats.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que la question avait déjà été répondue lors de la réunion du 29 mai dernier. Elle ajoute qu'il n'y aura pas de nouveaux équipements de</p>

	sécurité imposés aux camions.
Daniel Lambert (CMC) – Il dit qu'il y a beaucoup de camions qui tournent à droite à l'intersection du chemin Glen et de la rue Saint-Jacques et il propose un feu pour les cyclistes.	
<p>Michael Mossop (CMC) – Tout d'abord, il remercie KPH Turcot pour l'ajout de la signalisation lors des travaux sur l'avenue Greene.</p> <p>Ensuite, il aimerait savoir quel est le territoire couvert pour les travaux autorisés de nuit dans le secteur de l'avenue Greene. Il mentionne le débarquement bruyant de nuit de tracteurs dans le secteur résidentiel au coin des rues Saint-Antoine et Greene.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que pour les camions en dehors du chantier, s'ils sont sur les rues de camionnage il n'y a pas de contrôle. Il ajoute toutefois que lors des déchargements, les équipes de nuit essaient de limiter le temps des opérations et le bruit. Il souligne qu'ils font leur possible pour éviter la situation, mais que parfois, ils n'ont pas le choix.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle ajoute que pour certains déchargements qui prennent trop de place, un permis de la Ville est nécessaire et qu'il est normalement octroyé de nuit. Elle mentionne qu'elle prend en note la situation et qu'elle va faire des vérifications pour l'octroi d'un permis de jour dans ce secteur. Elle conclut en disant que KPH Turcot va tenter de trouver la meilleure solution possible.</p> <p>James Byrns (VdM) – Il confirme qu'en dehors des travaux, c'est la Ville qui est responsable. Il suggère de regarder du côté des rues où il y a moins de résidences.</p>

Retour sur les questions du dernier comité

Pour plus de détails visuels, nous nous invitons à consulter le document de présentation disponible dans la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

- Entretien du mur antibruit temporaire sur la rue Addington

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'un avis a été fait à l'entrepreneur afin qu'il réalise les réparations nécessaires.

	James Byrns (VdM) – Il invite les membres du comité qui sont intéressés à participer à la murale sur le mur antibruit de la rue Addington
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	à communiquer avec Marie-Sophie Couture.
--	------------------------------------------

- Plantation de vignes sur les murs de soutènement dans le secteur Saint-Jacques

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'il n'y a pas de vignes prévues dans ce secteur. Elle ajoute que ce n'est pas idéal pour l'inspection des structures.

Malaka Ackaoui (CMC) – Elle dit que si le Ministère avait à cœur l'environnement, il reconsidérerait l'aménagement paysager avec la plantation de vignes sur les murs de soutènement.	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

- Réouverture de la rue Brock Sud et aménagement final

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle explique qu'il a été convenu avec la Ville de Montréal-Ouest de laisser la rue Brock Sud fermée à la circulation pendant les travaux, à moins d'une demande de la Ville de la rouvrir. Elle ajoute qu'au terme du projet, la rue Brock Sud est prévue à sens unique en direction est, donc pour sortir de Montréal-Ouest. Une voie de circulation avec trottoir de part et d'autre et une piste cyclable du côté sud sont aussi prévus.

- Mur antibruit dans le secteur de la rue Brock Sud

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle indique qu'une étude qui permettra de déterminer les niveaux sonores actuels et de comparer les niveaux sonores avant le projet avec ceux projetés au terme des travaux sera faite. Elle ajoute que la configuration actuelle n'est pas finale, puisque les voies ferrées seront un peu plus au nord, à proximité du mur de soutènement. Elle précise qu'une évaluation permettra de savoir si la mise en place de murs antibruit temporaires (pendant les travaux) et permanent dans le secteur aurait un effet bénéfique sur le climat sonore, considérant que la rue Brock est en pente. Plusieurs variables doivent être regardées pour prendre une décision éclairée.

- Opérations du CN dans le secteur Montréal-Ouest

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle signale que le déplacement des voies ferrées dans le cadre du projet Turcot a nécessité par le CN un changement de la localisation où est effectué le changement d'équipes des trains. Cette configuration devrait être en place pour une période d'environ un an. Elle ajoute que le CN doit discuter avec les équipes de la proximité avec les quartiers, afin de réduire le plus possible le bruit, notamment pour les radios.

Présentation des travaux par le MTMDET et KPH Turcot

Pour consulter les présentations faites lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

Période de questions

<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle dit ne pas comprendre pourquoi dans la présentation pour la diapositive sur la rue Prud’homme, le Ministère dit que la nouvelle configuration permettra à Mazda de passer par l’avenue Prud’homme alors que leur accès est sur le boulevard Décarie.</p> <p>Jill Prescesky (CMC) – Elle se dit surprise de l’entente qu’il y a avec Mazda.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu’elle fera un suivi sur le sujet et qu’elle reviendra avec les informations au prochain comité.</p>
<p>Marie-Josée Mastromonaco (CMC) – Elle rappelle que l’école recommence à la fin août. Elle demande que des mesures supplémentaires de sécurité (tel que des brigadiers) soient mises en place. Elle souligne le secteur de Côte-Saint-Luc où il y a trois écoles et où la circulation de l’autoroute sera déviée en raison des travaux. Elle demande que quelques mesures soient mises en place avant qu’il y ait un accident.</p> <p>Marie-Josée Mastromonaco (CMC) – Elle répond que quelque chose doit être fait du côté du chemin Côte-Saint-Luc, car on va y détourner une autoroute.</p> <p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il suggère des lignes au sol et de la présence policière.</p>	<p>Michael McDermott (SPVM) – Il dit qu’il assure la sécurité lors de la rentrée. Il ajoute qu’effectivement il y a beaucoup d’intersections sans brigadier.</p> <p>Simon Taillefer (VdM) – Il dit que des mesures d’apaisement ont déjà été mises en place comme des saillies et des dos d’âne, mais qu’il reste du travail à faire, entre autres du côté de la rue Marciel et du chemin Côte-Saint-Luc. Il dit qu’une analyse sera faite pour l’aménagement.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle précise qu’il s’agit d’un itinéraire facultatif et non de l’itinéraire officiel. Elle ajoute que les premiers jours, il y aura de la surveillance policière sur place.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que sa demande est prise en note.</p>
<p>Michael Mossop (CMC) – Il demande quand l’avenue Greene sera rouverte. Il aimerait aussi savoir si elle sera fermée en même temps que le chemin Glen.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que malgré les retards sur le chantier, la réouverture est prévue pour le début septembre et que l’avenue Greene sera rouverte avant la fermeture de Glen.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – Il demande où passeront les cyclistes et piétons lors de la fermeture de Glen entre Sainte-Catherine et Saint-Jacques.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle mentionne qu’un service de navette est prévu.</p>

<p>Daniel Lambert (CMC) – Il propose de faire un détour cycliste par le boulevard de Maisonneuve, le CUSM et la rue Saint-Jacques.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'il n'y a pas de piste cyclable dans ce secteur. Elle ajoute qu'elle fera les vérifications auprès du Ministère.</p>
<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle relance la Ville en disant que les citoyens de Saint-Raymond demandent des améliorations dans leur secteur et que c'est inacceptable qu'on ne puisse pas leur donner une date.</p>	<p>Aki Tchitacov– Chef de cabinet de Russell Copeman (maire de NDG) – Il dit que la question a déjà été répondue lors du comité précédent. Il rappelle que l'Arrondissement relancera le PPU en 2018 quand les gros travaux du projet Turcot seront terminés.</p>
<p>Cynthia Lulham (conseillère de la Ville de Westmount) – Il dit appuyer l'intervention de Daniel Lambert concernant les camions. Elle précise que la Ville de Westmount a déjà adopté une réglementation obligeant les camions et les gardes sur le côté des camions. Elle insiste le Ministère à faire de même.</p> <p>Elle demande que certaines rues soient nettoyées, car elles sont extrêmement sales. Elle nomme le chemin Glen ainsi que l'intersection de l'avenue Greene et de la rue Saint-Antoine. Elle ajoute que les camions de nettoyage jettent les déchets sur les trottoirs.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que le chemin Glen est nettoyé 20 à 25 fois par jour. Il dit que le problème est situé entre les bollards et le trottoir et que les équipes sont conscientes de la problématique.</p>
<p>Citoyenne – Elle dit que l'avenue Prud'homme n'est pas une rue commerciale, mais résidentielle. Elle ajoute qu'elle ne comprend pas pourquoi l'aménagement d'un cul-de-sac est fait pour Mazda.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Le cul-de-sac n'a pas été fait pour Mazda. Nous reviendrons sur le sujet lors de la prochaine rencontre.</p>
<p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il demande s'il y a du nouveau concernant la dalle-parc et si elle sera dans le contrat de KPHT.</p> <p>Il demande s'il sera possible sur la rue Saint-Jacques en direction ouest d'effectuer un virage à gauche pour entrer sur l'autoroute 15 en direction nord.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que ce n'est pas au contrat de KPHT et qu'il n'y a pas de nouvelles directives du côté du Ministère.</p> <p>Karine Fortin (OS) – Elle rappelle que la question de la dalle-parc ne sera pas débattue dans le cadre du comité de bon voisinage.</p> <p>James Byrns (VdM) – Il dit que le virage à gauche pour entrer sur l'autoroute 15 en direction nord sera probablement possible, mais qu'il fera les vérifications.</p>

<p>Citoyen – Il dit qu’avec la fermeture de la bretelle de l’A-15 en direction nord vers l’A-20 en direction ouest, c’est 50 000 véhicules par jour qui seront envoyés sur le réseau local. Il demande s’il n’y a pas moyen d’accélérer le processus pour éviter une période de fermeture de 8 semaines.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que la situation a déjà été analysée pour que la fermeture soit la plus courte possible et que 8 semaines est le minimum requis. Elle tient à préciser que le débit de véhicule est deux fois moindre que ce qui a été indiqué par le citoyen. Elle ajoute qu’ils seront en mesure de maintenir quelque chose d’adéquat.</p>
<p>Citoyen – Il se questionne concernant l’ajustement de plusieurs feux de circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intersection Saint-Rémi et Saint-Jacques : pourquoi priorité pour le nord et non pour le sud. • programmation de la lumière au coin de Saint-Jacques et Décarie : il faut attendre la lumière alors qu’on peut seulement aller à droite ou à gauche. • Upper-Lachine et Girouard : traverse piétonne alors qu’il n’y a pas de piétons. • Rue Notre-Dame Ouest : pourquoi la voie à droite ne peut pas être utilisée ? • 	<p>Sylvie Gervais (KPHT) –Concernant la rue Notre-Dame Ouest, elle précise qu’on ne peut pas utiliser la voie, car il s’agit d’une voie réservée appartenant à la STM.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Pour les autres intersections, nous allons faire les vérifications.</p>
<p>Citoyenne – Elle demande pour qui le cul-de-sac est construit sur l’avenue Prud’homme.</p> <p>Elle ajoute que les citoyens ne veulent pas d’un accès pour Mazda du côté de l’avenue Prud’homme. Elle précise qu’il faut le moins de circulation possible sur l’avenue. Elle conclut en ajoutant que les résidents ont déjà beaucoup payé avec le CUSM et les travaux de Turcot.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle précise que c’est pour faciliter la circulation des usagers.</p>
<p>Citoyen – Il signale que des camions roulent vite sur la rue Addington. Il a remarqué, entre autres, des camions libellés AECOM.</p> <p>Il demande de ramener le programme des vignettes sur la rue Addington.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que c’est pris en note.</p> <p>James Byrns (VdM) – Il dit qu’il fera un suivi.</p>
<p>Citoyen – Il dit appuyer les demandes de Mme Mastromanaco concernant la sécurité des piétons. Il demande un bouton piéton au coin des rues Upper-Lachine et Girouard et il aimerait savoir s’il y aura cette année un brigadier sur le chemin Upper-Lachine.</p>	<p>James Byrns (VdM) – Il dit prendre en note sa demande concernant le bouton piéton et il confirme qu’il y aura un brigadier sur le chemin Upper-Lachine.</p>

<p>Citoyen – Il dit qu’autour de chez lui il y des travaux de tous les côtés. Tout d’abord les travaux de l’échangeur Turcot derrière, puis maintenant des travaux devant chez lui. Il ajoute que ça l’empêche de dormir.</p>	<p>James Byrns (VdM) – Il dit que sur la rue Saint-Antoine ce sont des travaux d’aqueduc de la Ville.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il dit qu’il y a effectivement eu des dépassements de bruit de nuit derrière chez lui. Il dit que les équipes sont présentement en discussion pour limiter les travaux de nuit dans ce secteur.</p>
<p>Malaka Ackaoui (CMC) – Elle relance la Ville sur la demande des citoyens de Saint-Raymond. Elle veut une réponse avant la construction du pont Saint-Jacques (avant le PPU en 2018).</p> <p>Elle s’interroge aussi sur la raison du cul-de-sac au bout de l’avenue Prud’homme. Elle désire que cette rue demeure résidentielle.</p>	<p>James Byrns (VdM) – Il mentionne que ce qui est proposé sur l’avenue Prud’homme est pour la sécurité. Il ajoute que cela permet de tourner sans reculer, ce qui peut causer des accidents.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu’elle va vérifier pour le cul-de-sac sur l’avenue Prud’homme et faire un suivi à la prochaine rencontre.</p>

Prochaine rencontre du comité : 16 octobre 2017
À noter que la rencontre aura lieu à Westmount.